

Avignon, le 9 octobre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices
Mesdames et Messieurs les enseignants
des classes de CM2

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Pôle des élèves et des
établissements

Bureau des élèves

Référence
2014
Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Parlement des Enfants 2014-2015

Réf : B.O. n°36 du 2 octobre 2014

Depuis 1994 le Parlement des Enfants permet aux élèves de la dernière année du cycle des approfondissements de découvrir les fondements et les réalités de la vie démocratique en étant initiés au travail des élus au sein de l'Assemblée nationale. Je ne saurais trop encourager les maîtres à s'engager dans une opération qui pourra passionner leurs élèves.

Les modalités en sont les suivantes :

Une classe de CM2 par circonscription électorale sera retenue pour participer à l'opération dont vous trouverez les modalités détaillées dans le Bulletin Officiel.

Les enseignants volontaires m'adresseront leur candidature (à l'attention de Madame BRAINIEZ) sous couvert de l'IEN de circonscription, **avant le 6 novembre 2014**, indiquant :

- l'adresse électronique où ils peuvent entre joints facilement,
- les raisons qui motivent leur participation (30 lignes maximum)
- les coordonnées complètes de l'école,
- le nom du député et le numéro de la circonscription

en remplissant le formulaire de type 1 ci-joint



Les classes retenues élaboreront une proposition de loi portant sur le thème suivant :

« les droits de l'enfant »

2/2

En effet, le 20 novembre prochain, lors de la journée internationale des droits de l'enfant, la Convention relative aux droits de l'enfant fêtera ses 25 années d'existence.

Les travaux de la classe (proposition de loi avec exposé des motifs et quatre articles au maximum) me seront transmis avant **le 18 mars 2015**.

Un jury académique, réuni entre le 23 et le 27 mars 2015, sélectionnera une proposition de loi pour l'académie d'Aix-Marseille.

La proposition de loi choisie au niveau national parmi les travaux des académies devient la loi du Parlement des enfants de l'année. L'ensemble de la classe à l'origine de cette proposition est invitée à l'Assemblée nationale avec son enseignant à la fin de l'année scolaire pour la remise de son prix

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette entreprise.

Signé par : Dominique BECK

PARLEMENTS DES ENFANTS – 2014-2015

FORMULAIRE DE TYPE N° 1 – CLASSES PARTICIPANTES
(à compléter informatiquement et à retourner à la direction académique
avant le 6 novembre 2014 à l'adresse : michele.brainiez@ac-aix-marseille.fr)

Merci de bien vérifier avant envoi de la stricte adéquation entre l'adresse des classes et les circonscriptions électorales. Vous pouvez vous aider de la carte des circonscriptions électorales consultables sur le site de l'Assemblée nationale :
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/qui/circonscriptions/>

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

DEPARTEMENT : VAUCLUSE

NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES : 5

CIRCONSCRIPTION N°

Nom du député :

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Nom de l'enseignant :

Adresse électronique de l'école ou de l'enseignant :

Raisons qui motivent la participation :